

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ
DES JARDINS-DE-NAPIERVILLE
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HEMMINGFORD**

PROCÈS-VERBAL de la session ordinaire du Conseil municipal du Canton de Hemmingford, tenue le lundi 3 juin à 20h00,

Sont présents les conseillères et conseillers : Deborah Beattie poste no.2, Julie Bergeron poste no.4, Jean-Marc Lamoureux poste no.5 et Jennifer Levie au poste no.6 Tous formant quorum. Monsieur Lucien Bouchard, maire, agit à titre de président d'assemblée.

Également présente la secrétaire d'assemblée, Sylvie Dubuc.

Le poste no. 3 est vacant
Richmond Viau poste no.1 est absent.

2024-06-79 ACCEPTATION D'ORDRE DU JOUR DU 3 JUIN 2024

1. Ordre du jour
2. Procès-verbal du 6 mai 2024
3. Comptes payables
4. Règlements :
 - a) Premier projet règlement no.309-17 modifiant le règlement de zonage no.309 visant certaines conditions pour les campings et les chenils et règlement no. 336 concernant la garde d'animaux.
5. Résultats de du scrutin du 2 juin 2024
6. Compte rendu de la période de commentaires pour la démolition de l'immeuble situé au 144 chemin Hurley
7. Subvention de la MRC pour achats d'équipement électronique,
8. Autorisation de dépenses :
 - a) Administration
 - b) Voirie :
 1. Fauchage des bords de chemins municipaux
 2. Lignage de milieu et de côté de chemins municipaux
 3. Débroussaillage pour les routes numérotée
 4. Travaux de nettoyage de fossé au chemin Quest
 5. Travaux de nettoyage de fossé sur la Montée Giroux
 6. Travaux de nettoyage de fossé sur chemin White
 - c) Service des incendies
 - d) Appuis financiers, dons et commandites :
 1. Fleurs saison estivale au Cénotaphe de la Légion Royale Canadienne Hemmingford
 2. Commandite Vent d'espoir- Maison Martin Matte
9. Rapports mensuels
 - a) Inspecteur de la voirie
 - b) Inspecteur municipal en bâtiment
 - c) Service des incendies
10. Sujets divers
11. Correspondance
12. Période des questions
13. Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Deborah Beattie,
APPUYÉ par la conseillère Jennifer Levie,
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER l'ordre du jour, avec le point 10, "Sujets divers", ouvert.

2024-06-80 ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL, SÉANCE 6 MAI

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Julie Bergeron,
APPUYÉ par le conseiller Jean-Marc Lamoureux,
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER le procès-verbal de la session régulière du 6 mai 2024 tel que déposé.

2024-06-81 ACCEPTATION DE COMPTES PAYABLES

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale confirme, que les fonds sont disponibles pour le paiement des dépenses indiquées sur la liste jointe, soit dans le budget 2024, ou par une appropriation de surplus ;

202400176	2024-05-07	Ecole St-Romain (CSSDGS)	1 000,00 \$
202400177	2024-05-07	Ministère du revenu du Québec	7 951,88 \$
202400178	2024-05-07	Receveur Général du Canada	3 027,62 \$
202400179	2024-05-16	Bell Mobilité	47,08 \$
202400180	Annuler		
202400181	2024-05-16	CIBC Visa	1 080,93 \$
202400182	2024-05-16	Cogeco Connexion Inc.	327,79 \$
202400183	Annuler		
202400184	2024-05-16	Bell Mobilité	48,32 \$
202400185	2024-05-16	Hydro-Québec	1 988,36 \$
202400186	2024-05-16	WEX Canada Ltd. (esso)	1 170,66 \$
202400187	2024-05-21	André Paris Inc.	9 284,23 \$
202400188	2024-05-21	Tammy Vaillancourt	255,00 \$
202400189	2024-05-21	Bureau en Gros	329,45 \$
202400190	2024-05-29	O.J. Compagnie	20 528,94 \$
202400191	2024-05-29	Ali Sécurité	6 798,82 \$
202400192	2024-05-31	Vitrierie Saran Inc.	6 093,68 \$
202400193	2024-05-31	CMP Mayer Inc.	11 020,92 \$
202400194	2024-06-03	Dunton Rainville	229,95 \$
202400195	2024-06-03	FQM	183,96 \$
202400196	2024-06-03	Village de Hemmingford	168 652,70 \$
202400197	2024-06-03	MRC des Jardins-de-Napierville	174 105,67 \$
202400198	2024-06-03	Munic.deSt-Patrice de Sherrington	702,73 \$
202400199	2024-06-03	Perron et fils Inc.	146,33 \$
202400200	2024-06-03	Pierre Martin	1 080,00 \$
202400201	2024-06-03	Ricoh Canada	484,79 \$
202400202	2024-06-03	EFT - Hemmingford Fire services - Admin. & dépl.	3 125,00 \$
202400203	2024-06-03	LLG CPA Inc.	17 924,60 \$
202400204	2024-06-03	LAURENTIDE RE/SOURCES INC.	787,13 \$
202400205	2024-06-03	JALEC INC.	1 122,74 \$
202400206	2024-06-03	Mecanique Hemmingford	468,23 \$
202400207	2024-06-03	Quincaillerie Hemmingford	145,61 \$
202400208	2024-06-03	HAMSTER	301,03 \$
202400209	2024-06-03	SPCA Roussillon	721,66 \$
202400210	2024-06-03	Alarme SPP	441,50 \$
202400211	2024-06-03	EFT - Hemmingford Fire services - 40%	5 306,00 \$
202400212	2024-06-03	TECHNOLOGIES BIONEST INC.	1 091,93 \$
202400213	2024-06-03	JLM Inc.	689,85 \$
202400214	2024-06-03	Conteneur S. Yelle Inc.	2 127,04 \$
202400215	2024-06-03	L.E.R. Electrique inc.	489,28 \$
202400216	2024-06-03	Les Formulaires Ducharme Inc.	3 905,13 \$
		LaBarge Agency (HFS) - 2 427,60\$ USD	3 422,92 \$
		Paie des employés	25 002,32 \$
			483 611,78 \$

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean-Marc Lamoureux,
APPUYÉ par la conseillère Jennifer Levie,
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER le paiement des comptes selon la liste déposée pour un total de 483 611.78 \$ plus les dépenses qui seront autorisées à la présente séance.

**2024-06-82 PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NO.309-17
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE
NO.309 VISANT CERTAINES CONDITIONS
POUR LES CAMPINGS ET LES CHENILS**

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été présenté lors de la séance régulière le 8 avril 2024 par le conseiller Jean-Marc Lamoureux;

CONSIDÉRANT QUE le règlement no.309-17 vise certaines conditions pour la sous-catégorie d'usage "mini-maison" à l'intérieur d'un camping,;

CONSIDÉRANT QUE le règlement no.309-17 vise certaines conditions dans l'aménagement et constructions de chenil;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-Marc Lamoureux, Lamoureux,
APPUYÉ par la conseillère Julie Bergeron,
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER le premier projet de règlement no.309-17, d'en publier l'avis de consultation publique qui aura lieu le 8 juillet 2024, précédant la séance du conseil, et d'envoyer à la MRC des Jardins-de-Napierville l'extrait de résolution ainsi que ce premier projet de règlement.

**2024-06-83 PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NO.336
CONCERNANT LA GARDE D'ANIMAUX**

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été présenté lors de la séance régulière le 8 avril 2024 par le conseiller Jean-Marc Lamoureux;

CONSIDÉRANT QUE le règlement vise à autoriser des chenils / pensions pour chiens / chatterie et encadrer la possession de certains animaux;

EN CONSÉQUENCE,
il est proposé par le conseiller Jean-Marc Lamoureux,
APPUYÉ par la conseillère Jennifer Levie,
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER le premier projet de règlement no.336 d'en publier l'avis de consultation publique qui au lieu le 8 juillet 2024, précédant la tenue de la séance du conseil, et d'envoyer à la MRC des Jardins-de-Napierville l'extrait de résolution ainsi que ce premier projet de règlement.

**RÉSULTATS PROVISOIRES DE L'ÉLECTION PARTIELLE :
SCRUTIN DU 2 JUIN 2024, RÉSULTAT DU RECENSEMENT DES
VOTES**

La présidente d'élection informe le conseil et les membres du public, des résultats de l'élection partielle au poste no.3, du 2 juin 2024.

Voici le résultat de l'élection partielle pour le
Poste no.3 de conseillère / conseiller par ordre alphabétique :

M. Réal Daigle : 117 votes
M. André Tremblay : 44 votes

Le candidat élu : M. Réal Daigle

Nombre d'électeurs inscrits, après révision, sur la liste électorale :1 743
Nombre d'électeurs qui ont voté : 161 aucun bulletin rejeté.

Taux de participation : 9,2%

N.B. Dans le délai prescrit de quatre jours francs, suivant la fin du recensement des votes (dimanche 2 juin 2024 à 21h), la proclamation de M. Réal Daigle au poste de conseiller no.3 sera rendue publique vendredi 7 juin 2024 par un avis.

2024-06-84 COMPTE RENDU DE LA PÉRIODE DE TRENTE JOURS OFFERTE AU PUBLIC POUR COMMENTER LA DEMANDE DE DÉMOLITION D'UN IMMEUBLE SITUÉ AU 144 CHEMIN HURLEY

CONSIDÉRANT QUE le comité formé d'élus du conseil municipal doit statuer de la validité des demandes visant la démolition d'immeuble construite avant 1940 ;

CONSIDÉRANT QUE l'affichage doit être installé devant la propriété qui doit être démolie;

CONSIDÉRANT QU'un avis public a été donné le 26 mars 2024, pour informer, en consultation publique le 8 avril dernier, les citoyens de la demande de démolition pour l'immeuble situé au 144 chemin Hurley;

CONSIDÉRANT QU'en date du 8 mai dernier aucune demande, commentaire ou question n'a été adressé à la municipalité concernant la propriété ciblée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Julie Bergeron, APPUYÉ par la conseillère Jennifer Levie, ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

QUE le comité de démolition autorise les travaux de démolitions à l'immeuble situé au 144 chemin Hurley, et de faire parvenir à la MRC des Jardins-de-Napierville l'extrait et le formulaire à ce sujet.

2024-06-85 SOUTIEN FINANCIER – ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Jardins-de-Napierville octroie jusqu'à un maximum de 10 000\$ des coûts nets pour l'achat de matériel et d'équipements favorisant le télétravail ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire bénéficier de l'aide financière proposée par la MRC des Jardins-de-Napierville dans le cadre du Fonds COVID ;

CONSIDÉRANT QUE le coût total net des dépenses est de 10 155\$, réparti sur deux années, pour 2023, 8 445,70\$, et 2024, 1 709,30\$. Ces dépenses sont admissibles en vertu des conditions prévues dans le formulaire de demande de soutien financier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Julie Bergeron APPUYÉ par le conseiller Jean-Marc Lamoureux, ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'APPROUVER la demande d'aide financière de montant demandé à être présentée à la MRC des Jardins-de-Napierville dans le cadre du Fonds COVID ;

D'AUTORISER la directrice générale greffière-trésorière Sylvie Dubuc à signer tout document relatif à la présente demande.

2024-06-86 FAUCHAGE DES BORDS DE CHEMINS MUNICIPAUX

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise André Paris fauchage et débroussaillage

offre le service de coupes des bordures de chemins;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité choisit de couper les bordures à trois reprises durant la saison estivale;

CONSIDÉRANT QUE le montant par coupe, sans les taxes, est de 4 385\$, pour un total de trois coupes a 13 155\$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Jennifer Levie, APPUYÉ par la conseillère Deborah Beattie, ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'AUTORISER le contrat de service de fauchage des bordures de chemins municipaux, financé par le budget 2024 pour l'entretien des infrastructures routières.

2024-06-87 LIGNAGE POUR CHEMINS MUNICIPAUX SAISON 2024

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit chaque année marquer le centre de certains chemins par une ligne jaune (60 kilomètres) et repeindre les lignes blanches de côté sur les chemins Williams, Back Bush, James Fisher, Covey Hill et Rang 3 (60 kilomètres pour 2 lignes de côté);

CONSIDÉRANT QUE le meilleur prix avant taxes, pour le lignage jaune et blanc, d'un total de 120 kilomètres est de l'entreprise Marquage Signalisation inc., 38 280\$ avant taxes (319\$ km) ;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean-Marc Lamoureux, APPUYÉ par _____ ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER le prix de l'entreprise Marquage Signalisation inc. 38 280\$ dépense financée par le budget d'infrastructures de 2024.

2024-06-88 DÉBROUSSAILLAGE DES ROUTES NUMÉROTÉES

CONSIDÉRANT QUE le Ministère des Transports assume les deux coupes de faux en bordure des routes 219 et 202 ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire que le débroussaillage soit fait après la dernière coupe, au mois d'aout, par l'entreprise André Paris Fauchage et débroussaillage inc, au cout de 3 900\$ plus les taxes ;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Julie Bergeron, APPUYÉ par la conseillère Jennifer Levie, ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'AUTORISER les travaux de débroussaillage par l'entreprise André Paris Fauchage et débroussaillage inc, financé par le budget 2024 des infrastructures routières.

2024-06-89 TRAVAUX DE NETTOYAGE DE FOSSÉ CHEMIN QUEST

CONSIDÉRANT QUE des travaux d'entretien de fossé sont nécessaire vis-à-vis la propriété située au 814 chemin Quest ;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Excavation Erwin inc. offre pour un montant de 8 398.93\$, avant les taxes incluant l'utilisation d'équipements, de nettoyer et creuser une partie du fossé, incluant l'utilisation d'équipements ;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean-Marc Lamoureux, APPUYÉ par la conseillère Deborah Beattie, ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'AUTORISER les travaux, financés par le budget 2024 des infrastructures routières

2024-06-90 TRAVAUX DE NETTOYAGE DE FOSSÉ SUR MONTÉE GIROUX

CONSIDÉRANT QUE des travaux d'entretien de fossé sont nécessaires vis-à-vis la propriété située au 654 Montée Giroux ;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Excavation Erwin inc. offre pour un montant de 2 045\$ avant les taxes incluant l'utilisation d'équipements de nettoyer et creuser une partie du fossé, incluant l'utilisation d'équipements ;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Deborah Beattie,
APPUYÉ par la conseillère Julie Bergeron,
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'AUTORISER les travaux, financés par le budget 2024 des infrastructures routières

2024-06-91 TRAVAUX DE NETTOYAGE DE FOSSÉ CHEMIN WHITE

CONSIDÉRANT QUE des travaux d'entretien de fossé sont nécessaires vis-à-vis la propriété située au 1137 chemin White ;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Excavation Erwin inc. offre pour un montant de 2 285\$ avant les taxes incluant l'utilisation d'équipements de nettoyer et creuser une partie du fossé ;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean-Marc Lamoureux,
APPUYÉ par la conseillère Julie Bergeron,
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'AUTORISER les travaux, financés par le budget 2024 des infrastructures routières

2024-06-92 FLEURS SAISONNIÈRES CÉNOTAPHE LÉGION ROYALE À HEMMINGFORD

CONSIDÉRANT QUE la demande d'appui financier envoyée par la Légion de Hemmingford, Branche 222, pour assumer une partie des frais liés à l'embellissement du cénotaphe situé sur la rue Champlain, plantation de fleurs annuelles;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Deborah Beattie,
APPUYÉ par la conseillère Jennifer Levie,
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'APPROUVER le versement d'un appui financier de 100\$ à la Légion de Hemmingford pour les fins ci-haut décrites, du budget des dons pour 2024.

2024-06-93 COMMANDITE TOURNOI DE GOLF DE L'ORGANISME VENT D'ESPOIR

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil désirent encourager le projet de l'organisme, Vents d'espoir de la Vallée du Saint-Laurent, consistant à construire un complexe résidentiel multifonctionnel, appelé Maison Martin-Matte, pour venir en aide à des personnes âgées entre 18 et 55 ans, citoyens de la Montérégie-Ouest, ayant un traumatisme crânien subissant ou non une déficience physique ;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Vents d'espoir de la Vallée du Saint-Laurent organise un tournoi de golf le 13 juin prochain, afin de solliciter des dons pour la réalisation du projet ;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Deborah Beattie,
APPUYÉ par la conseillère Julie Bergeron,
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

DE VERSER 500\$ une commandite à l'organisme Vents d'espoir de la Vallée
du Saint-Laurent.

**RAPPORTS DU SERVICE DE LA VOIRIE, DE SERVICE D'INSPECTION
MUNICIPALE ET DU SERVICE DES INCENDIES**

POINT DIVERS

CORRESPONDANCE

PÉRIODE DE QUESTIONS

2024-06-94 CLÔTURE DE LA SÉANCE

ATTENDU QUE tous les points à l'ordre du jour ont été discutés ;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean-Marc Lamoureux,
APPUYER par la conseillère Jennifer Levie,
ET RÉSOLU unanimement,

QUE la séance soit levée à 20h27

Lucien Bouchard
Maire

Sylvie Dubuc
Directrice générale greffière-trésorière

*Je, Lucien Bouchard, atteste que la signature du présent procès-verbal
équivalut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens
de l'article 142(2) du Code municipal.*

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DES FONDS : La directrice générale,
Greffière-trésorière confirme, que la municipalité dispose des crédits
suffisants au paiement des dépenses engagées dans les résolutions
précédentes, qui ont été prévues au budget municipal, ou qui seront
assumés par les résultats de l'année courante ou par une appropriation du
surplus :

2024-06-85
2024-06-86
2024-06-87
2024-06-88
2024-06-89
2024-06-90
2024-06-91
2024-06-92
2024-06-93